



FIDUCIAL
SÉCURITÉ

Désincarcération d'ascenseur

Objectif

À la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de mettre à niveau une cabine d'ascenseur et d'intervenir en sécurité tant pour lui que pour les occupants.

Programme

Enseignements théoriques

- Parc ascenseurs en France.
- Contexte réglementaire et responsabilités.
- Fonctionnement des installations techniques.
- Matériels spécifiques (ascenseurs en tunnel, échelles, passerelles, outils divers).
- Précautions à mettre en œuvre en machinerie.
- Conduite à tenir en cas de personne bloquée dans un ascenseur.
- Conduite à tenir en cas de personne bloquée dans une nacelle en façade.
- Mise en sécurité de l'installation après intervention.

Enseignements pratiques

- Visite explicative.
- Application par l'iso nivelage d'une cabine d'ascenseur et la mise en sécurité de l'installation.

Note : suite à l'exercice pratique, la remise en fonctionnement de la cabine devra être réalisée par un technicien agréé.

Public concerné

Tous les salariés chargés d'intervenir sur les ascenseurs, trottoirs roulants et nacelles afin de secourir une personne bloquée (personnels de maintenance, de surveillance, et agents titulaires du SSIAP).

Nombre de participants

12 personnes maximum.

Durée de la formation

4 heures.

Qualification

Attestation de formation à la désincarcération d'ascenseurs.

Pour plus d'informations : contact.formation.securite@fiducial.net